

# R.T.F. : Un combat qui intéresse les libertés syndicales et toute la fonction publique

**L**A journée du 17 février comptera dans l'histoire des luttes syndicales et dans celle de la république gaullienne. Cette dernière a accepté — et provoqué — l'épreuve de force avec tous les syndicats réunis dans l'établissement public R.T.F. Ceux-ci n'ont pas reculé, mais — il faut l'admettre — le gouvernement a marqué un point. Certes, pour ce faire, il lui a fallu mobiliser la force policière, déranger le directeur général, le directeur des services techniques, des ingénieurs pour réaliser, en fin de compte, une émission de télévision jugée, par tout le monde, comme au-dessous de la plus mauvaise émission — et Dieu sait s'il y en eut — du journal télévisé.

Mais, avec ce déploiement de policiers, de hauts fonctionnaires, de journalistes jaunes (ils ont été recrutés pour cela), de travailleurs mobilisés, la preuve est faite que, désormais, le gouvernement détenait le moyen de rendre à peu près caduque toute grève future.

Pour masquer la véritable raison de cette attitude, le ministricule de l'Information gaullienne déclare, sans sourire (mais avec ces canulars de la rue d'Ulm, on ne sait jamais), que la détention du monopole et l'extension de la télévision imposaient, désormais, un « *service minimum* ». Jusqu'à présent, et après un accord entre syndicats et gouvernement, on s'en était tenu à un « *service de sécurité* ». Désormais, le service minimum requerra, la présence de tous les personnels » jusqu'à un niveau assez bas, considérés comme personnels dits d'encadrement. Cette astuce est jugée, par les syndicats, comme une preuve de la volonté affirmée et dévoilée sans scrupule de supprimer le droit de grève dans l'établissement.

Enfin, un autre élément dont il faudra tenir compte dans l'avenir, c'est le recours, par la direction, aux services de firmes privées pour faire exécuter certains travaux nécessaires à la télévision.

\*

**A** INSI le problème de la R.T.F. n'est plus, à cause de l'attitude du gouvernement gaulliste, un problème de revendications salariales et catégorielles. Les syndicats l'ont bien compris. La bataille engagée intéresse tout d'abord *toute la fonction publique* et tous les travailleurs du secteur public. La R.T.F. est, en quelque sorte, le fer de lance, de la politique gaullienne... et celui de la lutte pour la démocratie. Le problème de la R.T.F. est un problème politique, Assez d'hypocrisie, c'est sur le terrain politique que doit se poursuivre le combat. Si la monarchie gaullienne triomphe à la R.T.F., elle

poursuivra son œuvre de démolition de la démocratie ouvrière dans tout le secteur public, et ensuite ce sera le tour du secteur privé.

Le ministricule de l'Information a beau affirmer que le prochain statut qui sera *concedé* — et non discuté — à l'établissement public R.T.F. modifiera l'atmosphère, on voit mal, dès à présent, ce qui sera changé entre un conseil d'administration où la majorité appartiendra aux représentants de l'Etat nommés par le gouvernement, et la tutelle directe du ministre de l'Information, c'est-à-dire du gouvernement. Au demeurant, le projet de décret en instance — et qui doit régler l'usage de la R.T.F. au cours de la campagne présidentielle — est une preuve évidente de la volonté du gouvernement d'utiliser à plein — et exclusivement les outils incomparables que sont la télévision et la radio. L'aveu est de taille : la presse écrite lui serait, en majorité, hostile, et l'équilibre serait rétabli grâce à la R.T.F. On ne peut mieux avouer que l'établissement public R.T.F. doit être au service du gouvernement. Le fait n'est pas nouveau, d'ailleurs, et il fut constaté avant la naissance de la V<sup>e</sup> République.

C'est pour mettre fin à ces pratiques que les travailleurs de l'information radiophonique et télévisée luttent aujourd'hui. Il faut une démocratie de l'information, et tous les citoyens de ce pays doivent en être conscients. Nous ignorons si la majorité actuelle de la presse écrite serait hostile au gouvernement gaulliste et si cette presse — malgré ses tares — reflète ou non l'opinion publique ; nous sommes persuadé, par contre, qu'un établissement public comme la R.T.F., grâce au monopole qui lui est concédé, doit obligatoirement être contrôlé par les représentants qualifiés de cette opinion publique dont chacun veut s'attribuer le monopole d'expression ; et nous savons que les gouvernements ne sont que les exécutants — passagers — d'une volonté populaire qu'ils bafouent généralement. Nous voulons, aussi — mais cela est par trop logique — que l'établissement soit dirigé par de véritables professionnels de l'information, du spectacle et des loisirs, et non par des fonctionnaires irresponsables et ignares. Nous croyons, aussi — mais est-ce trop dire — que l'administration doit être au service de la production et non le contraire, comme c'est le cas actuellement.

Oui, la bataille de la R.T.F. est l'un des premiers combats décisifs dont la démocratie est l'enjeu. Puissent les travailleurs de ce pays en prendre conscience.

Bertrand Renaudot.